

Collectivité de VILLECERF
Conseillers afférents au Conseil municipal : 15
Conseillers en exercice : 15
Conseillers qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2026
Date d'affichage : 8 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le 20 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mélanie LAMOTTE, maire.

Présents : Amélie BOCCANFUSO ; Andrée BOURHY ; Véronique BRISSON ; Martine DECHAUME ; Franck ETANCELIN ; Fabien HERREMAN ; Jacques ILLIEN ; Mélanie LAMOTTE ; Claude LAZARO ; Christophe LE FOLL ; Pei-Wen LEE ; Victoria PEGUY ; Pascal PICHON ; Patrick REBEYROL ; Sandrine ROY ; Antonio TAPADAS

Absent(e) : Nadège LEGRAND ;

Pouvoir : néant

DÉLIBÉRATION 7.1/2026-032 du 20 avril 2026 CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mélanie LAMOTTE
 Après avoir approuvé le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025,
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,
 Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Affectation C/1068 N-1	Résultat de l'exercice 2025	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025	Restes à réaliser 2025 Dépenses Recettes	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation
Investissement	-103 664,44 €		10 455,41 €	-93 209,03 €	0,00 € 0,00 €	0,00 €	-93 209,03 €
Fonctionnement	669 733,06 €	257 000,00 €	64 107,01 €	476 840,07 €			476 840,07 €
Total sections	566 068,62 €	257 000,00 €	74 562,42 €	383 631,04 €		0,00 €	383 631,04 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, celui d'investissement restant toujours en investissement et devant en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
 Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	476 840,07 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	93 209,03 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	383 631,04 €
Total affecté au c/ 1068 :	93 209,03 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPRENDRE (LIGNE 001)	-93 209,03 €

Délibéré par le conseil municipal
 Le 20 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15
 Présents : 14

Abs : 0 Pour : 14 Contre : 0

Date de la convocation : 08/04/26

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme,
 À Villecerf, le 21 avril 2026, le maire, Mélanie LAMOTTE
 Acte rendu exécutoire après publication, le 24 avril 2026

La maire, Mélanie LAMOTTE



Cachet et signature